



Faire reculer le paludisme

Rapport de situation du Secrétariat

1. « Faire reculer le paludisme » a été lancé comme projet du Cabinet en 1998 afin de galvaniser les partenariats aux niveaux mondial, régional et national et réduire ainsi la morbidité et la mortalité dues à la maladie. Ses stratégies consistent :

- à intensifier l'application des instruments existants pour prévenir le paludisme ;
- à favoriser l'accès rapide à un traitement efficace du paludisme ;
- à élargir l'accès aux mesures de prévention existantes pour les populations et particuliers exposés au paludisme ;
- à renforcer les systèmes de santé dans les pays et les situations où la charge de morbidité du paludisme est importante ; et
- à soutenir l'élaboration de méthodes et produits nouveaux et d'un bon rapport coût/efficacité pour faire diminuer la charge de morbidité du paludisme.

2. L'approche adoptée par les partenaires fondateurs du projet Faire reculer le paludisme – l'OMS, le PNUD, l'UNICEF et la Banque mondiale – consiste à établir des partenariats efficaces et à travailler de concert avec les parties prenantes aux niveaux international, régional et national ; à soutenir les mouvements sociaux visant à réduire la pauvreté en améliorant la santé ; et à introduire une culture factuelle dans les activités de lutte contre le paludisme.

ENGAGEMENT POLITIQUE ET DEVELOPPEMENT DU PARTENARIAT

3. Afin de sensibiliser davantage le public au paludisme, au niveau mondial et dans les pays mêmes, l'OMS a organisé et coparrainé un Sommet africain pour faire reculer le paludisme à Abuja en avril 2000. Ce Sommet, auquel ont participé les chefs d'Etat de 17 pays africains, a débouché sur la Déclaration d'Abuja dans laquelle 44 pays africains se sont engagés politiquement à intensifier l'action contre le paludisme. Tous les partenaires ont demandé que l'investissement mondial contre le paludisme soit nettement accru. En réponse, les partenaires pour le développement, les pays du G8, des organismes

bilatéraux et les partenaires cofondateurs du projet – les banques de développement et les organismes des Nations Unies – se sont engagés à accroître les ressources pour faire reculer le paludisme.

4. Des partenariats pour faire reculer le paludisme ont été établis à trois niveaux :
- au niveau mondial, avec les organismes de développement bilatéral, les partenaires pour la recherche-développement, l'industrie pharmaceutique et le secteur commercial, qui ont tous intérêt à soutenir les efforts de lutte contre le paludisme en contribuant aux ressources ou en mettant au point des produits ;
 - au niveau régional, avec les organismes bilatéraux et les banques de développement régionales, dont l'action concertée aide les pays à lutter contre le paludisme dans le cadre de la réforme du secteur de la santé ; et
 - au niveau national, avec le secteur privé, des organisations de la société civile et des secteurs autres que celui de la santé, afin d'accélérer les interventions.

APPUI DE L'OMS AUX PAYS

5. L'OMS a soutenu les pays dans les activités suivantes :
- l'élaboration de comités nationaux pour faire reculer le paludisme comprenant les services de santé du secteur public, les programmes de lutte contre le paludisme et autres parties prenantes ;
 - la fourniture de conseils techniques et de ressources financières en vue d'analyser la situation et d'identifier ainsi les lacunes du système de santé ;
 - la formulation de plans d'action visant à faire reculer le paludisme, basés sur des stratégies convenues (65 pays ont déjà préparé ou préparent des plans d'action stratégiques) ;
 - le regroupement des initiatives interpays destinées à lutter contre le paludisme par delà les frontières nationales (par exemple celles des 9 pays du bassin de l'Amazone et des 6 pays du Mékong, l'initiative de développement spatial de Lubombo en Afrique australe et l'initiative Santé pour la paix en Afrique de l'Ouest) ;
 - l'amélioration de la communication pour consolider le mouvement visant à faire reculer le paludisme (par exemple grâce à un bulletin bimestriel et au site Web¹) ;
 - les cours de formation internationale et régionale à l'intention des administrateurs des programmes de lutte antipaludique nationaux et autres professionnels ont été remaniés pour contenir les principes, les valeurs et les stratégies du projet Faire reculer le paludisme, et de ce fait, inclure la constitution de partenariats, le développement du secteur de la santé et la gestion des programmes.

¹ <http://www.rbm.who.int>.

6. L'OMS propose une grande initiative visant à permettre aux gens d'accéder plus facilement aux biens et aux services. Ce mécanisme d'intensification des activités destinées à faire reculer le paludisme s'appuiera sur des approches novatrices pour offrir des soins de santé aux plus démunis. Par exemple, en ayant recours aux mécanismes en place dans les institutions financières bilatérales ou multilatérales, à l'aide au développement et à l'allègement de la dette publique, l'OMS renforcera les moyens du secteur public afin d'accélérer la mise en oeuvre d'interventions antipaludiques. Par ailleurs, afin d'élargir suffisamment, au niveau des pays, les interventions qui ne sont pas à la portée des services de santé, l'établissement des mécanismes de financement nouveaux tels que le franchisage et la commercialisation à but social sera facilité afin de canaliser l'appui par l'intermédiaire du secteur volontaire, des institutions privées à but lucratif et divers organismes de la société civile en réponse aux demandes. Ces investissements contribueront également au développement du secteur de la santé grâce à des approches sectorielles et renforceront les moyens dans le domaine de la santé publique.

POLITIQUES, NORMES ET CRITERES

7. Compte tenu de l'augmentation de la résistance aux antipaludiques dans toutes les régions du monde, les lignes directrices propres au traitement du paludisme ont été actualisées, et le passage universel de la monothérapie aux polythérapies plus stratégiques contenant de l'artémisinine est facilité. Des prix abordables pour de nouvelles associations médicamenteuses sont négociés avec l'industrie pharmaceutique. La résistance aux antipaludiques est surveillée dans le monde entier à l'aide d'une méthode normalisée de l'OMS.

8. Les pays sont confrontés à un grave dilemme, à savoir comment abaisser les taux de transmission du paludisme grâce à la lutte antivectorielle tout en réduisant l'emploi de l'insecticide DDT. L'OMS étudie, conjointement avec le PNUE, le moyen de lever, pour une période limitée, l'interdiction d'utiliser le DDT lorsqu'il s'agit de pulvériser un insecticide à effet rémanent à l'intérieur des habitations. On étudie de nouvelles stratégies techniques basées sur des méthodes de lutte antimoustiques écologiquement rationnelles et on recherche de nouvelles ressources financières pour permettre aux pays d'abandonner l'utilisation du DDT.

9. Pour contribuer à faire diminuer les taux élevés de morbidité et de mortalité liés aux épidémies, l'OMS a préparé un guide pour la prise en charge des épidémies de paludisme.

10. Le réseau de lutte antipaludique dans les situations d'urgence complexe a facilité la coordination parmi les organisations non gouvernementales et amélioré l'efficacité sur le terrain. Un manuel technique relatif à la lutte antipaludique est en cours d'élaboration.

RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

11. Des investissements stratégiques ont été faits pour élaborer de nouveaux instruments et perfectionner les méthodes propres à faire reculer le paludisme. Le Programme spécial de Recherche et de Formation concernant les Maladies tropicales a ouvert un nouveau domaine de recherche sur la suite donnée en matière de paludisme.

12. L'OMS a renforcé les moyens de recherche opérationnelle des pays en soutenant aux niveaux financier et technique son plan de microfinancement destiné à financer la recherche opérationnelle sur le paludisme en se basant sur un examen des projets réalisés par des spécialistes.

13. Les liens avec les principaux partenaires de la recherche-développement ont débouché sur :
- une collaboration avec le Centre international Fogarty des Instituts nationaux de la Santé (Etats-Unis d'Amérique) qui assure les services de secrétariat de l'initiative multilatérale sur le paludisme en vue de fournir une formation à la recherche en Afrique ;
 - des activités communes dans les pays avec les Centres de Lutte contre la Maladie des Etats-Unis d'Amérique ;
 - des études économiques sur le paludisme avec le Centre pour le Développement international de l'Université Harvard (Etats-Unis d'Amérique) ;
 - un soutien à un groupement travaillant sur un vaccin antipaludique bloquant la transmission, à mettre en place par l'intermédiaire de l'initiative en faveur d'un vaccin antipaludique ; et
 - la poursuite de l'appui à l'opération Médicaments antipaludiques, partenariat public-privé qui s'occupe de découvrir et de mettre au point de nouveaux médicaments.

SUIVI ET EVALUATION

14. La morbidité et la mortalité dues au paludisme sont mesurées dans les pays africains à l'aide d'un programme multicentrique sur la surveillance démographique, le Réseau international des sites de terrain avec une évolution démographique continue des populations et leur santé dans les pays en développement. Les données de référence sont recueillies grâce à 18 sites sentinelles installés dans 11 pays africains.

15. Un cadre agréé au niveau mondial, doté d'indicateurs clés, permettant de suivre et d'évaluer les activités visant à faire reculer le paludisme a été élaboré et fait actuellement l'objet d'adaptations.

16. Des réseaux techniques régionaux reliant des spécialistes à l'intérieur comme à l'extérieur des pays d'endémie palustre ont été créés. Les actions entreprises ou les questions examinées par ces réseaux comprennent :

- en Afrique, la surveillance de la résistance aux médicaments et aux insecticides, les questions techniques liées aux moustiquaires imprégnées d'insecticide, l'accès aux antipaludiques et la qualité de ceux-ci ;
- en Asie du Sud-Est, la pharmacorésistance et la politique pharmaceutique, la lutte contre les moustiques vecteurs, et la gestion de la surveillance et de l'information ; et
- dans les Amériques, la surveillance de la résistance aux antipaludiques.

= = =